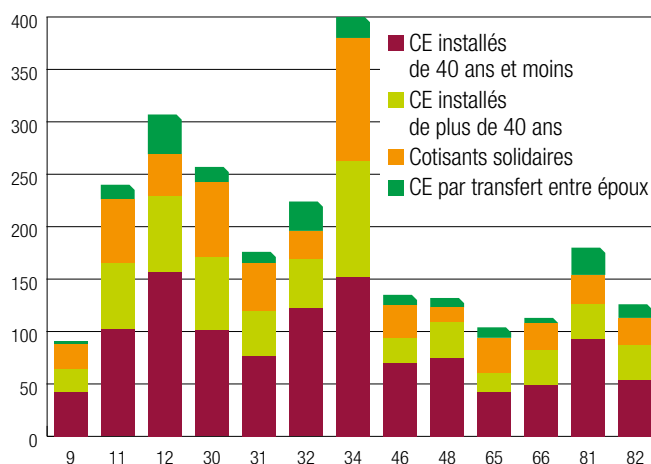




La Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie réalise un Observatoire régional Installation Transmission dont l'objectif est d'élaborer une photographie et une analyse de la dynamique de renouvellement des générations. Cet Observatoire a pour vocation d'éclairer les politiques publiques face aux défis de l'installation et de la transmission en agriculture. Cette publication est la première produite à l'échelle de la région Occitanie, elle concerne les données 2015.



## RÉPARTITION DES NOUVEAUX COTISANTS NON SALARIÉS EN 2015

(Source : MSA)

L'année 2015 est une année particulière pour les installations aidées. En effet, le dispositif DJA a été profondément remanié, le cadre réglementaire et les procédures d'attribution des aides ont évolué. Cela s'est traduit par des incertitudes réglementaires et des retards dans l'instruction des dossiers. De ce fait, certains porteurs de projet ont préféré renoncer à la DJA. Ce contexte explique le niveau particulièrement bas des installations aidées en 2015.

## TAUX D'INSTALLATIONS AIDÉES (DJA) PAR DÉPARTEMENT EN 2015

(Sources : MSA et CA)

Département	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Taux (%)	74 %	28 %	62 %	11 %	22 %	48 %	11 %	37 %	59 %	69 %	29 %	63 %	43 %

TOTAL OCCITANIE 40 %

## CHIFFRES CLÉS ANNÉE 2015

- **61 775 chefs d'exploitation (CE) agricole** et 16 043 cotisants solidaires
- **2 485 nouveaux cotisants non salariés** dont **70 %** sont des chefs d'exploitation **installés (1 736)**, 8 % des nouveaux chefs d'exploitation par transfert entre époux et 22 % des nouveaux cotisants solidaires
- **24 331 chefs d'exploitation de 55 ans et plus**, soit **39 %** de la population agricole
- **2 856 départs** de chefs d'exploitation (y compris 280 transferts entre époux)
- **Taux de départ : 4,6 %** des chefs d'exploitation ont cessé leur activité
- **Taux de renouvellement : 2,8 %** des chefs d'exploitation se sont installés dans l'année
- **Taux de remplacement : 65 %**, soit 65 installations pour 100 départs (+ 2 points par rapport à 2014)

cf. définitions en page 8

## DYNAMIQUE D'INSTALLATION EN FRANCE EN 2015

- Taux d'installations de moins de 40 ans : 72 %
- Taux de transferts entre époux : 9 %
- Taux d'agriculteurs de 55 ans et plus : 36 %
- Taux de départs : 4,5 %
- Taux de renouvellement : 2,7 %
- Taux de remplacement : 62 %

L'Occitanie représente 14,5 % des agriculteurs de France, **15,9 % des agriculteurs de 55 ans et plus et 15,3 % des installations.**

## TAUX DE REMPLACEMENT PAR DÉPARTEMENT EN 2015

(Source : MSA)

Département	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Taux (%)	90 %	76 %	64 %	66 %	51 %	50 %	89 %	58 %	114 %	54 %	73 %	67 %	40 %

TOTAL OCCITANIE 65 %

## LES INSTALLATIONS À MOINS DE 40 ANS

Parmi les nouveaux installés :

- **1 136 ont moins de 40 ans**, soit 65 % des chefs d'exploitation installés en 2015. Selon les départements, ce taux varie de 59 % dans le Gard à 75 % dans le Lot.
- **dont 455 ayant bénéficié de la DJA.** Le taux d'installations aidées parmi les nouveaux agriculteurs de 40 ans et moins est de 40 % en 2015.

# PROFIL DES CHEFS D'EXPLOITATION

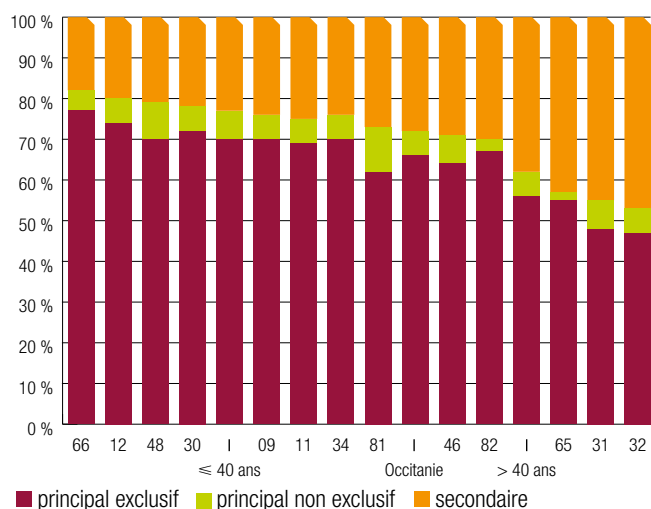
Les données suivantes ne tiennent pas compte des installations par transfert entre époux. Les données présentées concernent l'ensemble des installations (source MSA) et les installations aidées (source CA) ; pour les mêmes notions, les définitions ne sont pas toujours identiques ce qui ne permet pas toujours de les comparer.

## LES AGRICULTEURS QUI S'INSTALLENT

**65 %** des chefs d'exploitation installés en 2015 ont **moins de 40 ans**. Certains s'installent plus tardivement, les 50 ans et plus représentent 20 % des installés et sont relativement plus nombreux dans le Tarn et Garonne, le Gard, l'Hérault, les Pyrénées Orientales, la Lozère et l'Aude. L'âge moyen des agriculteurs ayant bénéficié de la DJA est de 29 ans.

**72 %** des chefs d'exploitation installés en 2015 le sont **à titre principal** pour la MSA (d'après les revenus agricoles fiscaux). Les agriculteurs installés à titre secondaire sont proportionnellement plus nombreux dans le Gers, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées (plus de 40 %), alors que dans les Pyrénées Orientales et en Aveyron ils représentent moins de 20 %.

Parmi les installations aidées, seules 2 % le sont à titre secondaire (d'après la comptabilité).



## RÉPARTITION PAR STATUT DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2015

(Source : MSA)  
 (départements classés par ordre croissant des agriculteurs installés à titre secondaire, comparés à la moyenne régionale et aux moyennes par classe d'âge).

**31 %** des installations aidées, sont réalisées **hors du cadre familial**. Ce taux est particulièrement important en Ariège (77 %) et dans les Pyrénées Orientales (64 %).

## TAUX D'INSTALLATIONS AIDÉES HORS CADRE FAMILIAL PAR DÉPARTEMENT EN 2015

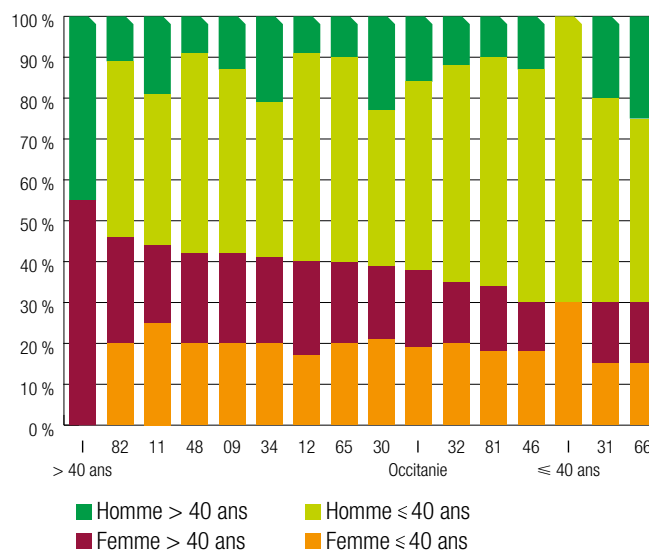
Département	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Taux (%)	77%	24%	18%	36%	41%	36%	6%	27%	25%	31%	28%	34%	17%

TOTAL OCCITANIE 31 %

La quasi-totalité des agriculteurs qui ont bénéficié de la DJA a au minimum un niveau Bac du fait des conditions d'accès aux aides. **1/3 a un niveau de formation supérieur ou égal à Bac +2**, parmi eux 3 % a un diplôme d'ingénieur.

La majorité des nouveaux agriculteurs sont des hommes, mais les **femmes** représentent **38 % des chefs d'exploitation installés** en 2015 en Occitanie. Par contre, les femmes sont **majoritaires parmi les installés de plus de 40 ans** (55 %), tandis que ceux de moins de 40 ans sont surtout des hommes (70 %). Les départements qui installent le plus de femmes sont le Tarn-et-Garonne et l'Aude.

Par ailleurs, les **femmes** représentent **21 % des installations aidées** en 2015. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à s'installer avec la DJA dans l'Hérault, l'Aude et le Tarn et Garonne (plus de 30 %).



## GENRE ET ÂGE DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2015

(Source : MSA)  
 (départements classés par ordre décroissant du % de femmes installées, comparé à la moyenne régionale et aux moyennes par classe d'âge)

Les **transferts entre époux** ne sont pas considérés comme les autres installations car l'exploitation transférée est conservée au sein d'un même foyer sans évolution du nombre d'actifs. Ce phénomène est généralement utilisé lors du départ à la retraite du chef d'exploitation, il permet au conjoint de bénéficier du statut de chef d'exploitation pendant quelques années.

En 2015, on observe **202** installations par transfert entre époux (soit 10 % des CE installés), ce sont à **90 % des femmes** et 93 % a plus de 50 ans (âge moyen 58 ans). Les transferts entre époux sont particulièrement importants dans le Tarn (17 %), l'Aveyron, le Gers, les Hautes-Pyrénées (14 %) et le Tarn et Garonne (13 %) ; les taux les plus faibles se trouvent en Ariège (4 %), dans les Pyrénées Orientales (6 %) et l'Hérault (7 %).

Les **cotisants solidaires** ne peuvent pas bénéficier du statut de chef d'exploitation compte tenu de la faible ampleur de leur activité agricole.

En 2015, **547** nouveaux cotisants solidaires se sont installés en Occitanie (soit 22 % des nouveaux cotisants non salariés). Leur proportion est plus importante dans les Hautes-Pyrénées (33 %) et l'Hérault (30 %) ; elle est moindre en Lozère (11 %), dans le Gers (12 %) et l'Aveyron (13 %).

## LES AGRICULTEURS AYANT CESSÉ LEUR ACTIVITÉ

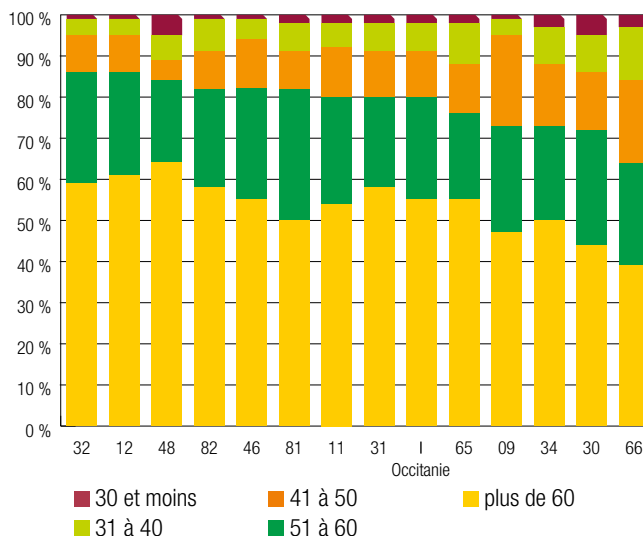
N.B. : Les données suivantes intègrent les transferts entre époux (280 en 2015).

En 2015, **2 856 chefs d'exploitation** ont arrêté leur activité, parmi eux **38 % sont des femmes**. Ce taux est plus élevé que le taux de femmes chefs d'exploitation (28 %) et que le taux de femmes chefs d'exploitation de 55 ans et plus (34 %). Autrement dit, les femmes s'installent plus tard que les hommes et quittent le métier d'agriculteur plus tôt qu'eux.

Proportionnellement à la population agricole totale, la part des départs est plus importante dans le Gard et le Gers, et plus faible en Aveyron.

Les chefs d'exploitation qui ont arrêté leur activité en 2015 ont en moyenne **58 ans**, 18 % exerçaient leur activité à titre secondaire. Les départs « précoces » (avant 50 ans) représentent **20 %** des cessations d'activité de chefs d'exploitation, et 9 % des personnes concernées a moins de 40 ans. Le taux de départs précoces le plus important s'observe dans les Pyrénées Orientales (35 %).

En 2015, on observe également la cessation d'activité agricole de 1 472 cotisants solidaires.



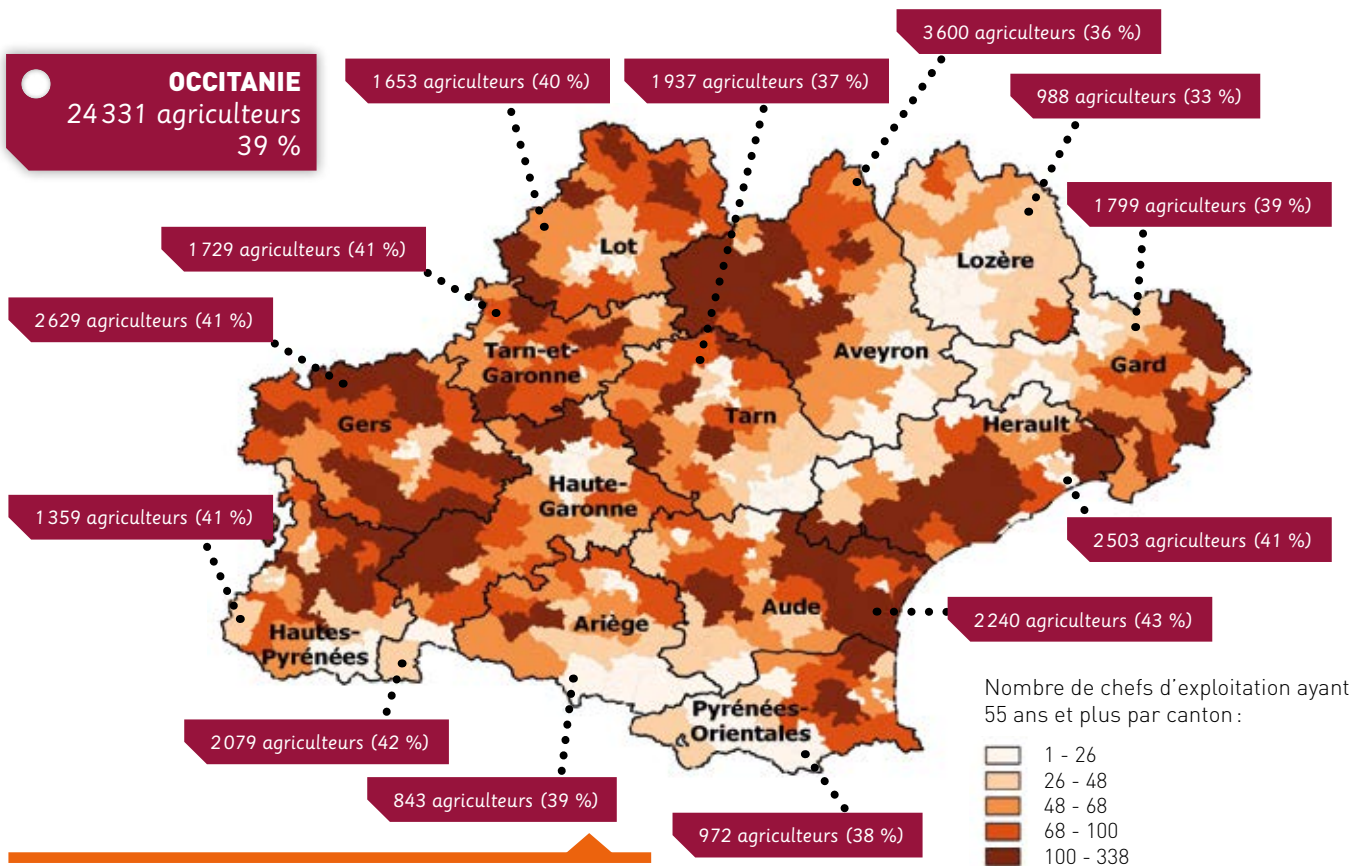
### RÉPARTITION DES DÉPARTS PAR CLASSES D'ÂGE EN 2015

[Source : MSA]

(départements classés par ordre croissant du % de départs des moins de 50 ans, comparé à la moyenne régionale)

## LES CHEFS D'EXPLOITATION DE 55 ANS ET PLUS

L'âge moyen des chefs d'exploitation d'Occitanie est de **50 ans**. En 2015, on dénombre **24 331 chefs d'exploitation de 55 ans et plus** : 66 % d'entre eux sont des hommes et 15 % des agriculteurs à titre secondaire (au sens MSA). Le taux de chefs d'exploitation de 55 ans et plus est de **39 %** en Occitanie. Il varie selon les départements de 33 % en Lozère à 43 % dans l'Aude. À ces chefs d'exploitation, s'ajoutent 9 976 cotisants solidaires de plus de 55 ans, soit 62 % de l'ensemble de cette population.



### NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATIONS DE 55 ANS ET PLUS PAR CANTON EN 2015

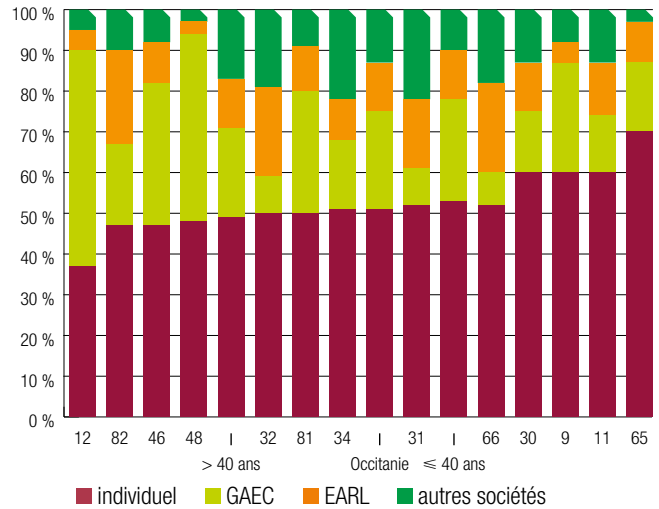
[Source : MSA]

# PROFIL DES EXPLOITATIONS

## LA FORME JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS

Les exploitations individuelles sont majoritaires parmi les chefs d'exploitations de la région (55 %). Ce taux est particulièrement élevé parmi les chefs d'exploitation de 55 ans et plus (61 %), notamment dans les Hautes-Pyrénées (80 %) et dans l'Hérault (69 %). Il est par contre beaucoup plus faible chez les chefs d'exploitation installés en 2015 (51 %), notamment chez ceux bénéficiant des aides à l'installation (42 %). Ces chiffres traduisent le **développement des exploitations sociétaires** avec le renouvellement des générations.

Parmi les installations sociétaires, les **GAEC sont les plus représentés** (49 %) devant les EARL (25 %). Les formes sociétaires sont particulièrement développées par les chefs d'exploitation installés en Aveyron, dans le Tarn et Garonne, le Lot et la Lozère.



## POURCENTAGE D'EXPLOITATIONS INDIVIDUELLES AIDÉES EN 2015

[Source : CA]

09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
61 %	52 %	29 %	64 %	35 %	42 %	19 %	50 %	34 %	76 %	64 %	42 %	26 %

TOTAL OCCITANIE 42 %

## RÉPARTITION DES FORMES JURIDIQUES DES EXPLOITATIONS DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2015

[Source : MSA]

(départements classés par ordre croissant du % d'exploitations individuelles, comparé à la moyenne régionale et aux moyennes par classes d'âge)

## LA SURFACE DES EXPLOITATIONS

Les chefs d'exploitation installés en 2015 travaillent une surface totale de 51 348 ha, dont les 2/3 ont permis l'installation d'agriculteurs de 40 ans et moins.

La **surface moyenne d'installation est de 30 ha**. Elle est plus élevée pour les chefs d'exploitation de 40 ans et moins, soit 31 ha contre 27 ha par installation pour les plus de 40 ans. La surface moyenne d'installation la plus élevée se trouve en Lozère (62 ha), les plus faibles se situent dans les Pyrénées Orientales (9 ha) et le Gard (11 ha).

Les chefs d'exploitation **de 55 ans et plus** occupent 1 070 253 ha, soit une **moyenne de 44 ha par agriculteur**. Les exploitations ayant cessé leur activité ont une surface moyenne de 34 ha.

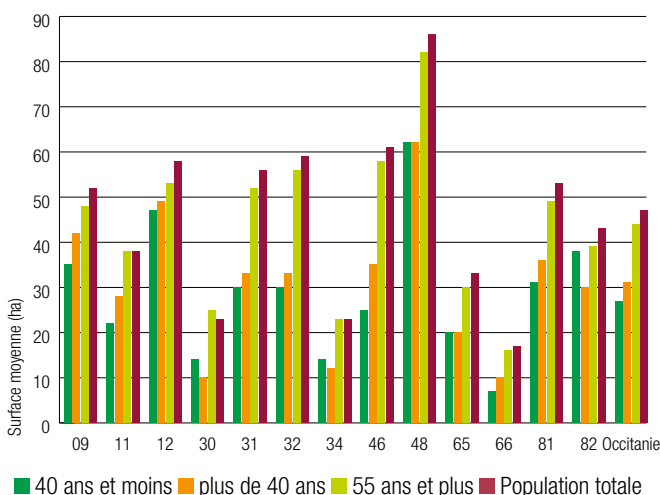
On observe donc un écart entre les surfaces moyennes libérables et celles utilisées pour l'installation.

## SURFACE MOYENNE D'INSTALLATION EN 2015 EN HA

[Source : MSA]

09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
40	26	49	11	32	32	13	32	62	20	9	35	33

TOTAL OCCITANIE 30 HA



## SURFACE MOYENNE OCCUPÉE PAR LES CHEFS D'EXPLOITATION (CE) EN 2015

[Source : MSA]

## LE ZONAGE DES EXPLOITATIONS

La plus grande part des agriculteurs récemment installés est localisée en zone de piémont-zone défavorisée simple ; la répartition des agriculteurs installés et des agriculteurs de 55 ans et plus est semblable à celle de l'ensemble des agriculteurs.

En revanche, les bénéficiaires de la **DJA** contribuent davantage au renouvellement des générations **en zone de montagne** ; elle est peu mobilisée par les nouveaux agriculteurs en zone de plaine. La DJA a donc un caractère incitatif pour l'installation en zone de montagne.

## RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION SELON LA ZONE EN 2015

[Sources : MSA et CA]

	Total CE	dont CE > 55 ans	dont CE nouvellement installés	
			Total	Dont installés avec DJA
Zone de montagne	33 %	30 %	32 %	49 %
Piémont et zone défavorisée simple	44 %	45 %	40 %	42 %
Zone non défavorisée	23 %	24 %	28 %	9 %



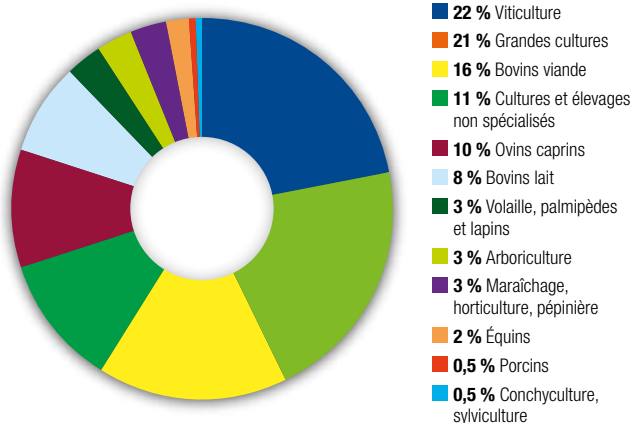
## LA DYNAMIQUE SELON LES PRODUCTIONS

N.B. : Les productions MSA correspondent au chef d'exploitation seul alors que les productions DJA sont celles de l'exploitation (prise en compte de l'ensemble des associés pour les installations non individuelles).

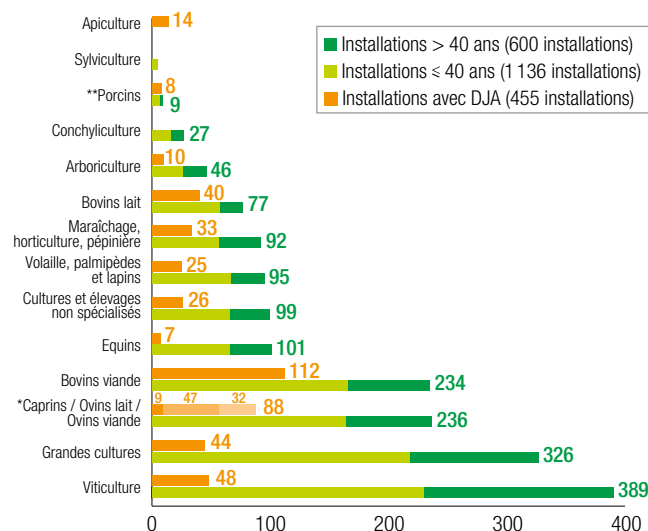
Les chefs d'exploitation s'installent principalement en **viticulture, grandes cultures, ovins-caprins et bovins viande**. Pour les installations aidées, les deux premières places sont tenues par les exploitations en bovins viande et en ovins-caprins.

Quelle que soit la production, les installations de moins de 40 ans sont plus nombreuses que les installations tardives (après 40 ans). Ces dernières sont proportionnellement plus importantes en arboriculture, viticulture, conchyliculture, maraîchage, équins.

Les installations sont réparties à parts égales entre les productions animales et végétales, sauf pour les **installations aidées** qui concernent des **productions animales à 70 %**.



### PRODUCTIONS DES CHEFS D'EXPLOITATION DE 55 ANS ET PLUS EN 2015 (Source : MSA)



\*\* Incohérence statistique liée à la comparaison de données de sources différentes  
\* pour les installations avec DJA, distinction entre caprins, ovins lait et ovins viande

### PRODUCTION DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS SELON LEUR ÂGE EN 2015 (Sources : MSA et CA)

Certaines productions sont davantage représentées chez les agriculteurs de 55 ans et plus que chez les nouveaux installés. Il s'agit des **grandes cultures, des bovins lait et des bovins viande**. La **question du renouvellement des générations se pose** ainsi plus fortement dans ces filières car les chefs d'exploitation qui cessent leur activité aujourd'hui ne sont pas remplacés par de nouveaux agriculteurs.

À l'inverse, les filières **ovins-caprins, équins, volailles et maraîchage** sont des filières **plus dynamiques** en matière d'installation. Les autres productions se retrouvent en proportions équivalentes dans les populations des nouveaux installés et des agriculteurs de 55 ans et plus.

### DYNAMIQUE D'INSTALLATION - TRANSMISSION PAR PRODUCTION EN 2015 (Sources : MSA et CA)

Ratios par production	Taux de remplacement	Taux d'installations de 40 ans et moins	Taux d'installations aidées	Taux de 55 ans et plus
Grandes cultures	64 %	67 %	20 %	45 %
Viticulture	79 %	59 %	21 %	42 %
Arboriculture	61 %	57 %	38 %	42 %
Maraîchage, horticulture, pépinière	85 %	61 %	59 %	33 %
Bovins viande	86 %	71 %	68 %	38 %
Ovins, caprins	103 %	69 %	54 %	33 %
Bovins lait	41 %	74 %	70 %	36 %
Volailles, palmipèdes, lapins	83 %	69 %	38 %	31 %
Porcins	50 %	67 %	Proche de 100 %*	33 %
Équins	112 %	64 %	11 %	30 %
Cultures et élevages non spécialisés	42 %	66 %	62 %	45 %
<b>Occitanie</b>	<b>64 %</b>	<b>65 %</b>	<b>40 %</b>	<b>39 %</b>

\* Incohérence statistique liée à la comparaison de données de sources différentes.

Le taux de **remplacement** est particulièrement **faible en bovins lait et en porcins** (< 50%). À l'inverse, il est élevé en ovins-caprins et en équins. Le taux d'agriculteurs **âgés de 55 ans et plus** est supérieur à la moyenne régionale dans les filières **grandes cultures, viticulture et arboriculture**, ce qui signifie qu'un nombre important d'exploitations seront à transmettre dans ces filières dans les années à venir.

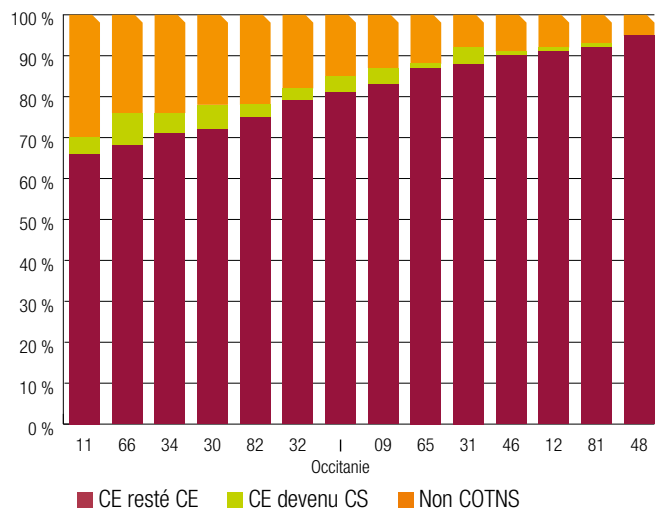
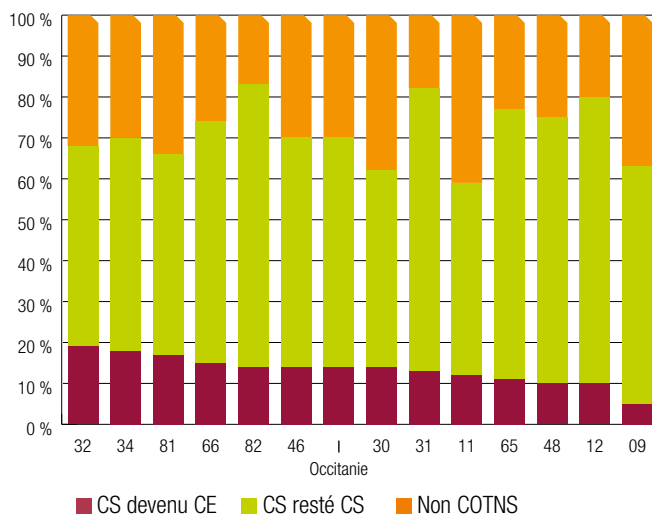
Le taux d'**installations aidées** est particulièrement élevé en **porcs, bovins lait, bovins viande et maraîchage**. Cela souligne l'importance de la DJA pour le renouvellement des générations dans ces filières.

# SUIVI DES INSTALLATIONS DE 2010

Analyse de ce que les chefs d'exploitation et les cotisants solidaires installés en 2010 sont devenus au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## L'ÉVOLUTION DU STATUT DES INSTALLÉS

En 2010, on observait 1 425 nouveaux chefs d'exploitation installés (dont 67 % de 40 ans et moins), 197 transferts entre époux et 604 nouveaux cotisants solidaires. En 2015, **85 % des chefs d'exploitation sont toujours en activité**, ce taux est encore plus important pour ceux qui se sont installés à moins de 40 ans (89 %). Par contre, le taux de maintien à 5 ans est moindre pour les transferts entre époux (66 %) et pour les cotisants solidaires (70 %).



## STATUT EN 2015 DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2010

(Source : MSA)

(départements classés par ordre croissant du % de chefs d'entreprise qui le sont restés en 2015, comparé à la moyenne régionale)

Sur les 1 425 chefs d'exploitation installés en 2010, **82 % sont toujours chefs d'exploitation** en 2015, 3 % sont devenus cotisants solidaires et 15 % ne cotisent plus à la MSA comme non salariés agricoles.

Parmi les 604 nouveaux **cotisants solidaires** de 2010, 57 % le sont restés, **14 % sont devenus chefs d'exploitation** et 30 % ne cotisent plus à la MSA.

## STATUT EN 2015 DES COTISANTS SOLIDAIRES INSTALLÉS EN 2010

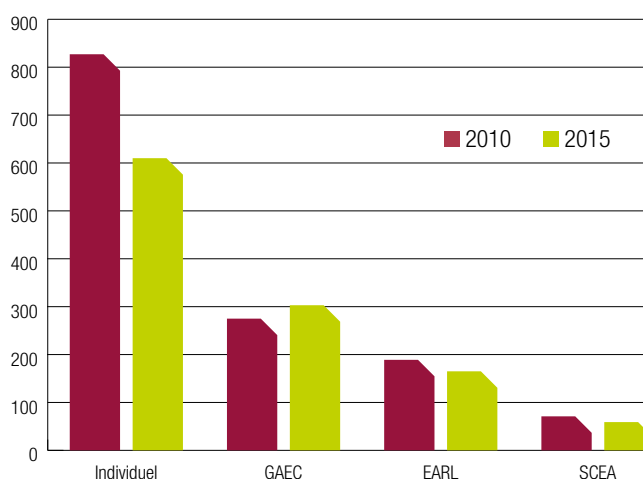
(Source : MSA)

(départements classés par ordre décroissant du % de cotisants solidaires devenus chefs d'exploitation en 2015, comparé à la moyenne régionale)



## L'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS

Les chefs d'exploitation installés **à titre individuel** en 2010 sont 827, soit 58 %. Ce sont ces exploitations qui évoluent le plus au cours des 5 premières années d'installation : en 2015, **18 % a disparu et 10 % a changé de forme juridique**. Le nombre de membres de GAEC parmi les installés de 2010 augmente lui de 10 % en 5 ans.



### FORME JURIDIQUE EN 2010 ET 2015 DES EXPLOITATIONS DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2010

[Source : MSA]

### SUIVI EN 2015 PAR PRODUCTION DES CHEFS D'EXPLOITATION ET DES COTISANTS SOLIDAIRES INSTALLÉS EN 2010

[Source : MSA]

	Taux de maintien à 5 ans des CE	Taux de CE devenus CS	Taux de maintien à 5 ans des CS	Taux de CS devenus CE
Grandes cultures	84 %	2 %	56 %	11 %
Viticulture	75 %	6 %	57 %	13 %
Arboriculture	89 %	5 %	76 %	19 %
Maraîchage, horticulture	81 %	6 %	39 %	24 %
Bovins viande	91 %	1 %	65 %	15 %
Ovins, caprins	90 %	1 %	59 %	18 %
Bovins lait	94 %	1 %	-	-
Volailles, palmipèdes, lapins	81 %	8 %	53 %	10 %
Porcins	100 %	0 %	100 %	0 %
Équins	80 %	3 %	57 %	11 %
Cultures et élevages non spécialisés	88 %	2 %	67 %	10 %
<b>Occitanie</b>	<b>85 %</b>	<b>3 %</b>	<b>57 %</b>	<b>14 %</b>

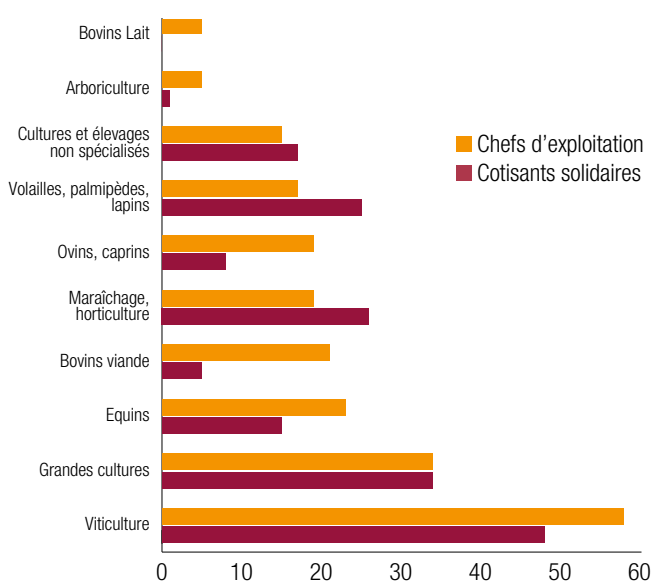
Le **taux de maintien** à 5 ans des chefs d'exploitation installés varie selon les productions. C'est en **viticulture qu'il est le plus bas** (75 %), il est inférieur à la moyenne régionale en élevage équin, en maraîchage et en volailles ; par contre, il est supérieur à 90 % en porcs, bovins lait, bovins viande et ovins-caprins.

Au cours des 5 ans, 4 % des chefs d'exploitation installés ont changé de production. Ce phénomène est particulièrement important pour les élevages équins (14 % des installés).

Les plus fortes proportions de chefs d'exploitation **devenus cotisants solidaires** au cours des 5 ans s'observent en **volailles, viticulture et maraîchage**.

Si on observe l'évolution des cotisants solidaires selon la production de l'exploitation, le taux de maintien à 5 ans est le plus élevé en porcs, arboriculture et bovins viande ; par contre, il est très bas en maraîchage (39 %). C'est en **maraîchage, arboriculture et ovins-caprins** que les taux de **cotisants solidaires devenus chef d'exploitation** en 5 ans sont les plus élevés.

Parmi les chefs d'exploitation et les cotisants solidaires installés en 2010, c'est en **viticulture et en grandes cultures** que l'on observe le plus grand nombre de **cessations d'activité agricole** non salariée. Pour les cotisants solidaires, ce nombre est également important en maraîchage et en volailles. On observe peu de cessations d'activité en arboriculture et bovins lait.



### CHEFS D'EXPLOITATION ET COTISANTS SOLIDAIRES INSTALLÉS EN 2010 N'AYANT PLUS D'ACTIVITÉ AGRICOLE NON SALARIÉE EN 2015

[Source : MSA]

## DÉFINITIONS

- **Cotisants non salariés en année N** : individus présents dans le fichier COTNS N + 1. Cela regroupe les chefs d'exploitation et les cotisants solidaires en activité au cours de l'année N (hors départs au cours de l'année N).
- **Installation par transfert entre époux** : installation d'un nouveau cotisant non salarié en remplacement de son conjoint, généralement suite à son départ à la retraite.
- **Nouveaux cotisants non salariés en année N** : individus présents dans le fichier COTNS N + 1 mais pas dans le fichier COTNS N. Cela regroupe les personnes qui au cours de l'année N sont devenues chefs d'exploitation par installation, par transfert entre époux (remplacement d'un chef d'exploitation par son conjoint) ou cotisants solidaires.
- **Chefs d'exploitation installés** : nouveaux cotisants non salariés de l'année, hors transferts entre époux et hors cotisants solidaires.
- **Départs en année N** : individus présents dans le fichier COTNS N mais pas dans le fichier COTNS N + 1. Cela correspond aux cotisants solidaires et aux chefs d'exploitation qui ont cessé leur activité agricole non salariée au cours de l'année N. Les départs faisant l'objet d'un transfert entre époux sont comptabilisés dans les départs.
- **Agriculteurs de 55 ans et plus en année N** : individus présents dans le fichier COTNS N + 1 ayant 55 ans ou plus.
- **Installations DJA en année N** : chefs d'exploitation dont la date d'octroi leur permettant de bénéficier de la DJA est en année N.
- **Cotisants solidaires** : individus ayant une activité agricole insuffisante pour bénéficier du statut de chef d'exploitation (surface comprise entre ¼ et une SMA ou activité comprise entre 150 heures et 1 200 heures par an).
- **Installation Hors cadre familial** : l'installation s'effectue sur une exploitation agricole qui n'est pas tenue par un parent, jusqu'au 3<sup>e</sup> degré de parenté, collatéraux inclus.
- **Agriculteur à titre principal, exclusif, secondaire** : un agriculteur à titre secondaire est défini ainsi :
  - Définition MSA : chef d'exploitation dont l'activité agricole représente moins de 50 % de son temps de travail et lui permet de retirer moins de 50 % de son revenu professionnel global figurant sur l'avis d'imposition.
  - Définition DJA : chef d'exploitation dont le revenu disponible agricole représente entre 30 % et 50 % du revenu professionnel global figurant sur l'avis d'imposition.Au-dessus de ces seuils, le chef d'exploitation est agriculteur à titre principal. S'il n'a qu'une activité agricole non salariée, il est agriculteur à titre exclusif.

## RATIOS

- **Taux de remplacement** = nombre de chefs d'exploitation installés / (nombre de départs – nombre de transferts entre époux)
- **Taux de renouvellement** = nombre de chefs d'exploitation installés / nombre de chefs d'exploitation total
- **Taux de transferts entre époux** = nombre de transferts entre époux / nombre de nouveaux chefs d'exploitation
- **Taux d'installations de moins de 40 ans** = nombre de chefs d'exploitation de moins de 40 ans installés dans l'année / nombre de chefs d'exploitation installés dans l'année
- **Taux d'installations aidées** = nombre de bénéficiaires de la DJA / nombre de chefs d'exploitation de moins de 40 ans installés dans l'année
- **Taux de départs** = (nombre de départs – nombre de transferts entre époux) / nombre de chefs d'exploitation total
- **Taux d'agriculteurs de 55 ans et plus** = nombre de chefs d'exploitation de 55 ans et plus / nombre de chefs d'exploitation total
- **Taux de maintien à 5 ans** = nombre de chefs d'exploitation (ou de cotisants solidaires) installés en année N ayant encore une activité agricole non salariée en année N + 5 / nombre de chefs d'exploitation (ou de cotisants solidaires) installés en année N

## ABRÉVIATIONS

- CA : Chambre d'agriculture
- CE : Chef d'exploitation
- COTNS : Cotisants Non Salariés (fichier MSA)
- CS : Cotisant solidaire
- CRA : Chambre Régionale d'Agriculture
- DJA : Dotation Jeune Agriculteur (aide pour l'installation en agriculture)
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- ODR – INRA : Observatoire du Développement Rural – Institut National de la Recherche Agronomique
- SMA : Surface Minimum d'Assujettissement

## SOURCES

Données fournies par :

- **L'Observatoire du Développement Rural (ODR – INRA)** sur la base des données du fichier MSA COTNS 2016 : cotisants agricoles non salariés recensés au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (correspond à l'année 2015) ; et du fichier MSA COTNS 2011
- **les Chambres d'agriculture d'Occitanie** pour les données DJA 2015 : agriculteurs bénéficiaires de la Dotation Jeune Agriculteur en 2015 (date d'octroi de l'aide)

Ce document a été réalisé grâce au partenariat développé avec l'ODR-INRA et à la collaboration précieuse de son équipe.



Avec le soutien financier du Ministère chargé de l'agriculture (ATA)



Traitement des données : Nelly Dubosc  
Rédaction : Samia Lay  
Conception graphique : Ogham, septembre 2017  
Crédits photos : Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie

